

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article718>

Deux courriers du Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée

- edito, la Une -

Publication date: vendredi 20 janvier 2012



Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 13 janvier 2012

Monsieur le Premier Ministre,

La presse s'est faite écho de la réunion de l'instance de dialogue entre l'Etat et l'Eglise catholique.

Le 10 janvier 2012 vous avez présidé la huitième séance de cette instance dite de dialogue, accompagné de nombreux membres du gouvernement et en particulier de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

La hiérarchie de l'Eglise catholique était conduite par le Nonce apostolique en France accompagné du Cardinal André Vingt-Trois et de différents Archevêques.

A l'ordre du jour figuraient en autres les aumôneries hospitalières, la laïcité en France et l'application des accords Kouchner-Vatican.

Monsieur le Premier Ministre, la Fédération Nationale de la Libre Pensée dont j'assume la présidence, ne réclame pas une participation officielle aux réunions consultatives découlant de la loi, nous ne sommes pas partisans du pilanisme (pratiqué notamment en Belgique).

Mais il nous appartient de rappeler que la République Française est constitutionnellement déclarée laïque et que la loi de 1905 détermine clairement l'indépendance vis-à-vis des religions.

Dans la limite où il s'agissait de consultations citoyennes, il m'appartient de manifester non seulement le mécontentement de mon organisation mais notre indignation devant le mépris dont la libre pensée fait ainsi l'objet.

En effet et malgré un entretien avec le directeur de cabinet de Monsieur le Président de la République, les différentes sollicitations dont a fait l'objet Monsieur le Ministre de l'Intérieur et demandes d'audience, sont restées sans réponse, ce fut le cas notamment pour la circulaire du 21 avril 2011 qui traite de certains sujets que vous avez examinés. Il en est de même de Monsieur le Ministre de l'éducation qui reste silencieux à nos demandes.

Dans ces conditions, je vous demande de bien vouloir accorder audience à une délégation de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, nous réservant la liberté d'informer de la suite qui sera donnée à cette demande.

Avec notre respect, j'ai l'honneur de vous adresser l'expression de nos engagements républicains et laïques.

Marc BLONDEL
Président

Monsieur Alain JUPPE
Ministre d'Etat
Ministre des affaires étrangères et Européennes
37, Quai d'Orsay
75007 PARIS

Paris, le 2 janvier 2012

Monsieur le Ministre d'Etat,

Il m'appartient, en ma qualité de Président de notre Fédération Nationale, de vous interpellier afin de connaître les formes et raisons qui ont conduit notre pays, République laïque, à se faire représenter au sein du groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies, par deux citoyens : Marie Joe Thiel, et Emmanuel Agius, l'un et l'autre étant connus pour leur attachement à la religion.

La première revendique être vierge consacrée (ce qui sous entend, selon le droit canon, une soumission à l'évêque de leur diocèse), quand à Mr Agius, il est religieux et Révérend.

La commission susdite a pour objet de conseiller les instances décisionnaires de l'Union Européenne, elle semble ainsi dotée de pouvoir, d'initiatives législatives.

S'agissant d'un domaine aussi varié et déterminant que l'embryon humain, la brevetabilité des interventions impliquant les cellules souches humaines, les recherches cliniques dans les pays en développement, les tests génétiques, autant de sujets faisant l'objet de positions différentes dans notre pays et donnant lieu à des échanges dans lesquels la religion se montre particulièrement rétrograde voire même réactionnaire (voir les déclarations du Pape en la matière).

Compte tenu de l'engagement religieux de ses représentants, la France se soumet ainsi à la loi divine et non à celle des citoyens.

C'est là plus qu'un manquement à la laïcité, mais une violation de celle-ci.

D'où mon interrogation : qui et sur quels arguments ce choix a été effectué ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, Monsieur le Ministre d'Etat, mes sentiments républicains et laïques.

Marc BLONDEL
Président